CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAPA (Lad-cavalier d'entraînement)

E1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Session 2021

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA Lad-cavalier, veuillez visiter :
capaladcavalier.fr/annales-sujets-et-corriges

E1 Situations de la vie courante

Session 2021 • Métropole, Antilles, Guyane, La Réunion, Mayotte • Remplacement

Code sujet **2021-CAP49-RPL-ME-AN-GU-RE-MA** 120 minutes

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Partie 1 — Alimentation dans le monde et équilibre alimentaire
5 réponses • PDF source, p. 1, PDF source, p. 2, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Partie 2 — Besoins alimentaires et budget d’un ménage
5 réponses • PDF source, p. 3, PDF source, p. 8, PDF source, p. 9

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Partie 1

10 points

Alimentation dans le monde et équilibre alimentaire

Partie 1

Question 1.1

PDF source, p. 1, PDF source, p. 5

> Document 1. Nommer les continents sur lesquels ces photos ont été prises.

Je repère les pays nommés dans le document 1, puis je les situe sur leur continent. L'Allemagne est en Europe, le Japon en Asie, le Mexique en Amérique du Nord et le Tchad en Afrique.

RÉPONSE À RETENIR

Les photos ont été prises en **Europe** (Allemagne), en **Asie** (Japon), en **Amérique du Nord** (Mexique) et en **Afrique** (Tchad).

Question 1.2

PDF source, p. 1, PDF source, p. 5

> Document 1. Déterminer, à partir des photographies présentées, le niveau de vie de chacune des familles.

Pour comparer le niveau de vie des familles présentées, j'observe les conditions matérielles visibles sur les photos et les budgets hebdomadaires indiqués pour l'alimentation. Ces éléments permettent une comparaison entre les familles du document, mais ne décrivent pas à eux seuls le niveau de vie de toute la population de chaque pays.

- **Allemagne :** niveau de vie élevé parmi les familles présentées. La photo montre un intérieur équipé et une grande quantité d'aliments diversifiés. Le budget indiqué est de 375,39 euros pour une semaine et quatre personnes.
- **Japon :** niveau de vie également élevé dans cette comparaison. La famille est installée dans un logement et dispose d'une grande variété d'aliments. Le budget indiqué est de 241 euros pour une semaine et quatre personnes.
- **Mexique :** niveau de vie plus modeste que ceux des familles d'Allemagne et du Japon, mais supérieur à celui de la famille du Tchad dans les conditions montrées. La famille dispose de nombreux aliments, notamment de fruits et légumes ; le budget indiqué est de 143 euros pour une semaine et cinq personnes.
- **Tchad :** niveau de vie très faible parmi les familles présentées. La photo montre un habitat sommaire et peu d'aliments ; le budget indiqué est de 0,90 euro pour une semaine et six personnes.

Les budgets et les photos montrent donc des écarts importants, mais ne suffisent pas à établir une description complète des revenus ou des conditions de vie de ces familles.

RÉPONSE À RETENIR

Dans le document, le niveau de vie paraît élevé pour les familles d'**Allemagne et du Japon**, plus modeste pour la famille du **Mexique**, et très faible pour celle du **Tchad**. Cette comparaison repose sur les conditions visibles et les budgets alimentaires indiqués, et non sur une généralisation à tous les habitants de ces pays.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.3

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Document 2. Expliquer les recommandations portées par ces affiches en termes d'alimentation et de santé.

Les affiches proposent des choix alimentaires et des habitudes de vie visant à préserver la santé. Elles conseillent de varier l'alimentation, d'augmenter certains aliments, d'en limiter d'autres et de pratiquer une activité physique.

- **Augmenter :** consommer au moins cinq portions de fruits et légumes par jour, par exemple trois portions de légumes et deux de fruits ; manger des légumes secs au moins deux fois par semaine et une petite poignée de fruits à coque par jour.
- **Aller vers :** au moins un féculent complet par jour ; du poisson deux fois par semaine, en alternant poissons gras et maigres, dont un poisson gras ; deux produits laitiers par jour. Les matières grasses sont à consommer en petites quantités, en privilégiant notamment les huiles de colza, de noix et d'olive. Les produits locaux, de saison et, si possible, biologiques sont aussi encouragés.
- **Réduire ou limiter :** le sel, les boissons et aliments trop sucrés, gras ou salés, ainsi que les produits ultra-transformés. L'affiche conseille de limiter la charcuterie à 150 g par semaine et les viandes autres que la volaille à 500 g par semaine. Pour l'alcool, elle recommande de ne pas dépasser deux verres par jour et de ne pas en consommer tous les jours.
- **Adopter des habitudes favorables à la santé :** pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique dynamique par jour, interrompre les périodes assises prolongées en marchant un peu toutes les deux heures, faire attention aux portions, varier les aliments, prendre le temps de manger et privilégier le fait maison lorsque c'est possible.

Ces recommandations cherchent à favoriser une alimentation variée et à limiter les excès, tout en encourageant l'activité physique et en réduisant la sédentarité.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les affiches recommandent de manger varié, d'augmenter notamment les fruits et légumes, les légumes secs et les fruits à coque, et d'aller vers des aliments complets ainsi que du poisson. Elles conseillent de réduire le sel, les produits trop sucrés, gras ou salés, certains produits animaux et l'alcool. Elles associent ces conseils à l'activité physique quotidienne, à la réduction du temps passé assis et à l'attention portée aux portions, afin de préserver la santé.

Question 1.4

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Documents 1 et 2. Identifier, en justifiant votre choix, les familles qui semblent respecter un équilibre alimentaire.

Je compare les aliments visibles sur les photos du document 1 aux recommandations du document 2 : variété des aliments, présence de fruits et légumes et place limitée des produits très sucrés, gras ou salés. Une photo des achats d'une semaine ne permet toutefois pas de connaître exactement les quantités consommées ni la composition de chaque repas.

Les familles d'**Allemagne et du Japon** semblent présenter les signes les plus nets d'une alimentation variée : leurs achats comprennent plusieurs catégories d'aliments, dont des fruits et légumes ; la photo du Japon montre aussi du poisson et des aliments de base. La famille du **Mexique** dispose également de nombreux fruits et légumes, mais la photo montre beaucoup de boissons et de produits transformés, ce qui conduit à nuancer l'appréciation. Pour la famille du **Tchad**, les aliments visibles sont moins nombreux et moins variés. On ne peut donc pas affirmer, à partir des seules photos, que les familles respectent entièrement toutes les recommandations.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Les familles d'**Allemagne et du Japon** semblent le mieux respecter un équilibre alimentaire, car les photos montrent une grande variété d'aliments, notamment des fruits et légumes. La famille du Mexique dispose aussi de fruits et légumes, mais la présence importante de boissons et de produits transformés invite à nuancer la réponse. Les photos ne permettent pas de vérifier précisément les quantités consommées ni l'équilibre réel des repas.

Question 1.5

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Documents 1 et 2. Identifier un des facteurs qui peut expliquer l'inégale disponibilité alimentaire entre ces familles.

Un facteur pouvant expliquer l'inégale disponibilité alimentaire est le **pouvoir d'achat**. Le document 1 indique des budgets hebdomadaires très différents : par exemple, 375,39 euros pour quatre personnes en Allemagne et 0,90 euro pour six personnes au Tchad. Des ressources financières plus faibles peuvent limiter la possibilité d'acheter une quantité suffisante et une variété d'aliments. Les budgets concernent des familles de tailles différentes et ne suffisent pas, à eux seuls, à expliquer toutes les différences d'accès à l'alimentation.

RÉPONSE À RETENIR

Un facteur est le **pouvoir d'achat de la famille** : des ressources financières faibles peuvent réduire l'accès à une alimentation suffisante et variée.

Partie 2

10 points

Besoins alimentaires et budget d’un ménage

Partie 2

Question 2.1

PDF source, p. 3, PDF source, p. 8

> Document 4. Calculer la part en pourcentage que représente le poste alimentation dans le budget de mars 2021 de la famille de type B.

Le document 4 indique une dépense de **1 011 €** pour le poste « alimentation ». Pour calculer sa part dans le budget, j’additionne les dix postes, puis je divise la dépense alimentaire par le total et je multiplie par 100.

Budget total : 247 + 379 + 130 + 200 + 75 + 68 + 113 + 996 + 377 + 1 011 = 3 596 €.

Part de l’alimentation : (1 011 ÷ 3 596) × 100 ≈ 28,1 %.

RÉPONSE À RETENIR

En mars 2021, le poste alimentation représente environ **28,1 % du budget mensuel** de la famille de type B.

Question 2.2

PDF source, p. 3, PDF source, p. 8

> Document 4. Pour cette famille de type B, le montant de la dépense sur le poste alimentation a baissé de 3 % entre le mois de mars 2021 et le mois d’avril 2021. Calculer le montant de la dépense d’alimentation en avril 2021.

La dépense de mars est de 1 011 €. Après une baisse de 3 %, il reste 100 % − 3 % = 97 % de cette dépense. Je calcule donc 97 % de 1 011 € : 1 011 × 0,97 = 980,67 €.

RÉPONSE À RETENIR

La dépense d’alimentation en avril 2021 est de **980,67 €**.

Question 2.3

PDF source, p. 3, PDF source, p. 8

> Document 3. Montrer que l’alimentation peut répondre à différents niveaux de besoin.

Dans la pyramide de Maslow, la nourriture figure parmi les besoins **physiologiques** : elle est indispensable pour vivre. L’accès à une nourriture suffisante contribue aussi à la **sécurité**, que la pyramide associe notamment à la santé et aux ressources. Enfin, un repas partagé en famille ou avec d’autres personnes peut contribuer au besoin d’**amour et d’appartenance**, associé dans la pyramide à la famille et à l’amitié. Ainsi, l’alimentation peut répondre à différents niveaux de besoin, même si son rôle premier est physiologique.

RÉPONSE À RETENIR

L’alimentation répond directement au besoin physiologique de se nourrir. L’accès à une nourriture suffisante participe aussi à la sécurité et à la santé ; le partage des repas peut contribuer au besoin d’amour et d’appartenance.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.4

PDF source, p. 3, PDF source, p. 9

> Document 5. Le document 5 présente le cycle des dépenses d'un ménage sur un mois (du 1er au 30). Justifier la position des achats alimentaires dans ce cycle.

Dans le document 5, les « courses » sont situées autour du 10 du mois : elles interviennent après les revenus représentés au début du cycle et avant les sorties et loisirs situés plus tard. Cette position est cohérente, car les achats alimentaires sont une dépense nécessaire et régulière. Le ménage doit les prévoir dans son budget et les organiser en fonction de ses revenus et de ses autres charges.

RÉPONSE À RETENIR

Les achats alimentaires sont placés autour du 10 du mois, après les revenus et avant les sorties et loisirs. Ils correspondent à une dépense nécessaire et régulière que le ménage doit prévoir dans son budget.

Question 2.5

PDF source, p. 3, PDF source, p. 9

> Document 5. À la fin du cycle des dépenses d'un ménage figurent les mentions « épargne » et « ou pas ». Expliquer les raisons qui peuvent conduire un ménage à épargner ou à ne pas épargner.

Un ménage peut épargner si, après avoir payé ses dépenses, ses revenus lui laissent une somme disponible. Cette épargne peut servir à faire face à un imprévu, comme une réparation, ou à financer un projet. À l'inverse, il peut ne pas épargner lorsque ses revenus sont entièrement absorbés par les dépenses et les charges du foyer, ou lorsqu'un imprévu mobilise l'argent qui aurait pu être mis de côté. La possibilité d'épargner dépend donc de l'équilibre entre les ressources et les dépenses du ménage.

RÉPONSE À RETENIR

Un ménage peut épargner lorsque ses revenus dépassent ses dépenses, par exemple pour se protéger des imprévus ou financer un projet. Il peut ne pas épargner si ses ressources ne suffisent pas à couvrir ses dépenses ou si un imprévu absorbe l'argent disponible.

Sujet : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/sujets-examens/2021/2021-CAP49-RPL-ME-AN-GU-RE-MA.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAPA Lad-cavalier, classés par épreuve et par année :

capaladcavalier.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAPA Lad-cavalier reprennent l'essentiel de chaque épreuve :

capaladcavalier.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.